

KINÉSITHÉRAPIE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La profession en parle



L'Afrek a pour but de promouvoir la recherche et l'évaluation en kinésithérapie. Elle définit des objectifs de recherche scientifique et d'évaluation, recueille et gère des fonds destinés à réaliser ses objectifs. Elle fédère tous les organismes intéressés par la promotion de la kinésithérapie et organise les compétences de la profession de manière à répondre à la demande de la HAS (Haute autorité de santé), dans l'exigence de qualité des pratiques professionnelles. C'est pourquoi l'Afrek organise à Paris le

L'Afrek organise à Paris le 23 septembre prochain le premier congrès de la recherche en kinésithérapie. Le but est de faire un état des lieux et de rassembler toutes les composantes professionnelles pour une concertation sur l'intérêt de la recherche. C'est aussi d'impulser une prospective scientifique et de favoriser une conscience critique de toute la profession.

par Françoise Escarmant, présidente de l'Afrek

participer et débattre, ainsi que des chercheurs du monde professionnel en France et des personnalités extérieures.

Qu'est-ce que la recherche scientifique ?

C'est étudier et comprendre. C'est créer de nouveaux savoirs et les partager pour renouveler les perspectives. C'est l'ensemble des actions entreprises en vue de produire de la connaissance scientifique. La recherche peut être *fondamentale*, c'est-à-dire concerner la production de nouvelles connaissances indépendamment des perspectives d'application, ou *appliquée*, c'est-à-dire dirigée vers un objectif pratique, recherche dite *clinique* parce que concernant l'être humain.

La recherche est avant tout un domaine de collaborations dont les connaissances constituent un bien commun.

Où en est-on en France ?

Sans être inexistante, elle est sporadique, isolée et organisée de façon ponctuelle sur des points techniques de notre art.

Il est inconcevable, devant l'évolution des techniques et de notre métier, par notre participation à la chaîne du soin avec d'autres professionnels de santé, de ne pas envisager le concours de la profession à la démarche scientifique. La collaboration naissante entre les IFMK et l'université est une piste à explorer.

Que peut-elle apporter à la profession ?

- l'élévation du niveau de formation initiale ;
- l'acquisition de nouveaux savoirs et le déve-

- l'élèvement des compétences ;
- la validation de nos techniques dans la démarche de soin.

C'est un enjeu stratégique et pertinent : la promotion de la culture scientifique dans le domaine de la kinésithérapie et de la réadaptation fonctionnelle contribue à l'amélioration de notre pratique professionnelle.

La recherche vise évidemment à produire des connaissances scientifiques qui peuvent prendre des formes diverses : publications, rapports, communications orales. Ces connaissances doivent être incorporées dans une nouvelle approche de la performance thérapeutique et rassemblées dans une base de données inédite pour la profession et pour le monde francophone. L'Afrek a déjà une base de données, elle est au service de la profession.

Comment promouvoir la recherche ?

- Par des évolutions indispensables qui doivent :
- sensibiliser les professionnels aux réalisations déjà menées ;
 - encourager les initiatives et la communication entre toutes les composantes professionnelles ;
 - coordonner la réflexion autour d'un projet scientifique de la kinésithérapie ;
 - effectuer ou faire effectuer toutes recherches présentant un intérêt pour l'avancement de la science kinésithérapique. ■

Renseignements et inscriptions :
afrekadministration@lerss.fr
ou www.afrek.org



© VIORIKI PRIKHODKO/ISTOCKPHOTO

23 septembre prochain le premier congrès de la recherche en kinésithérapie, ouvert à tous. Des représentants de toutes les composantes de la profession seront conviés à